

Communiqué de presse **Pour diffusion immédiate**

Parc Jean-Drapeau

Dévoilement du Plan directeur de conservation, d'aménagement et de développement du parc Jean-Drapeau 2020-2030

MONTRÉAL, le 14 avril 2021 – La mairesse de Montréal et la Société du parc Jean-Drapeau (SPJD), rendent public aujourd'hui le *Plan directeur de conservation, d'aménagement et de développement du parc Jean-Drapeau 2020-2030*. Ce plan vise à faire du parc Jean-Drapeau un lieu emblématique reconnu et une irrésistible carte de visite pour Montréal, susceptible d'attirer les visiteurs des quatre coins du globe, non seulement grâce à la diversité des expériences individuelles et collectives qu'il offre en rapport avec la nature, les paysages, l'histoire, la culture et le sport, mais aussi pour son engagement environnemental, en tant que laboratoire des meilleures pratiques en développement durable.

L'annonce d'aujourd'hui est l'aboutissement d'un exercice de longue haleine qui aura duré trois ans et aura permis de livrer un plan directeur ambitieux et rigoureusement documenté, doté d'une mission et d'une vision claires. Cette démarche a débuté par une vaste consultation publique menée par l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM). Elle s'est avérée être l'une des plus importantes de l'histoire de cet organisme en matière de durée et de participation; ce qui témoigne de façon éloquente de l'attachement des Montréalaises et des Montréalais au parc Jean-Drapeau.

Ce plan, élaboré sur 10 ans, est un investissement pour la collectivité montréalaise et permettra d'offrir à la population des infrastructures de qualité et sécuritaires avec un premier geste fort qui comprend l'aménagement de la Place des Nations, le Lac des cygnes, les berges et la promenade riveraine environnante. Il permettra également de positionner Montréal comme l'une des métropoles les plus vertes du monde.

« Le parc Jean-Drapeau, intimement lié à l'histoire et au rayonnement de Montréal, mérite une vision ambitieuse et cohérente. Résolument tourné vers l'avenir et répondant aux aspirations de la population montréalaise, le plan que nous déposons permettra un meilleur équilibre entre ses

composantes nature et événementielle grâce à des aménagements qui mettent de l'avant son caractère historique tout en protégeant ce milieu naturel inestimable. Au cours de la dernière année, alors que la crise sanitaire est venue chambouler notre quotidien, nous avons pu constater à quel point les parcs de Montréal sont précieux pour les Montréalaises et les Montréalais. À quel point ces espaces verts améliorent la qualité de vie de nos quartiers. À quel point ces oasis de verdure sont une incroyable carte de visite pour le tourisme. Le Plan directeur de conservation, d'aménagement et de développement du parc Jean-Drapeau est directement lié à notre objectif de commencer à construire un réseau de parcs qui fera des envieux partout dans le monde », a déclaré la mairesse de Montréal, Valérie Plante.

« Avec ce plan, plusieurs gestes forts de préservation et de mise en valeur du patrimoine naturel et bâti vont redonner vie aux îles, notamment la réhabilitation de la Place des Nations, qui retrouvera sa gloire d'antan, la mise en valeur du mont Boullé, qui permettra une augmentation de 30 % de la canopée du parc, et une promenade riveraine de 15 km autour des îles qui, en plus d'offrir un point de vue exceptionnel sur Montréal, permettra à la population de redécouvrir le parc Jean-Drapeau. Au cours des trois dernières années, une multitude d'acteurs de Montréal ont imaginé ce que pourrait être le parc Jean-Drapeau si nous nous donnions les moyens de notre ambition. Aujourd'hui, c'est exactement ce que nous faisons : nous offrons au parc Jean-Drapeau l'avenir qu'il mérite, et celui dont la population montréalaise rêve », a précisé le responsable de la gestion et de la planification immobilières, de l'habitation, des grands parcs et du parc Jean-Drapeau à la Ville de Montréal, Robert Beaudry.

« Innover pour se démarquer, opérer un virage organisationnel, être à l'écoute des multiples usagers et offrir des expériences distinctives aux visiteurs d'ici et d'ailleurs : tels seront les défis des prochaines années pour faire des îles Sainte-Hélène et Notre-Dame un parc plus grand que nature. Ce plan directeur est l'affaire de toutes et de tous », a pour sa part souligné le président du conseil d'administration de la Société du parc Jean-Drapeau, Renaud Coulombe.

« Tourisme Montréal salue l'annonce du *Plan directeur de conservation, d'aménagement et de développement du parc Jean-Drapeau 2020-2030* et assure les partenaires de sa collaboration pour faire de ce lieu, un rendez-vous de plein-air urbain, ainsi qu'un lieu de célébrations internationales. Ce parc urbain sous-estimé permettra aux touristes et aux Montréalaises et aux Montréalais de vivre des expériences individuelles et collectives sans pareille, tout en donnant accès au Fleuve et à ses attraits uniques », a mentionné Yves Lalumière, président directeur-général de Tourisme Montréal.

« J'ai l'intime conviction que c'est en conjuguant nos efforts que nous pourrons, ensemble, atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés afin d'assurer la pérennité du parc Jean-Drapeau et d'en faire un grand parc urbain insulaire et durable, une destination incontournable pour les gens d'ici et d'ailleurs », a conclu la directrice générale de la Société du parc Jean-Drapeau, Isabelle Bonneau.

Constituée par la Ville de Montréal, la Société du parc Jean-Drapeau a pour mission de conserver, d'aménager, de mettre en valeur et de développer ce grand parc urbain public, de veiller à la saine cohabitation des activités qui s'y déroulent et d'assurer sa pérennité pour les générations actuelles et futures.

Pour consulter la documentation relative au Plan directeur et obtenir les visuels, [cliquez ici](#).

-30-

Source :

Geneviève Jutras

Attachée de presse principale

Cabinet de la mairesse et du comité exécutif

514 243-1268

Renseignements :

Eveline Trudel-Fugère

Parc Jean-Drapeau

514 704-2225

etrudelfugere@parcjeandrapeau.com